

COMPTE RENDU de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 26 août 2014 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Lucie Cardyn ;
Céline Forget ;
Sophie Laberge ;
Marie-Josée Nobert ;
Edison Ramirez ;
Stéphane Robitaille.

Absente :

Julie Bouchard.

La réunion débute à 9h30.

1. Adoption de l'ordre du jour

- a) Adoption de l'ordre du jour
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :
 3. Points d'information :
 - c) Bornes électriques

2. Nouveaux dossiers

- a) Demande relative à l'ajout de dos d'âne dans la ruelle située entre les avenues Ducharme-Van Horne et Dollard-Wiseman
- Les membres du Comité recommandent que le dos d'âne existant dans la ruelle parallèle aux avenues Wiseman et Stuart soit déplacé vers le nord, à l'intersection de la ruelle parallèle à l'avenue Ducharme.
- b) Demande relative à l'installation d'enseignes de limite de vitesse dans la ruelle située entre les avenues Champagneur, Outremont, Lajoie et Van Horne
- Les membres du Comité recommandent :
 - qu'une évaluation des coûts d'achat d'enseignes indiquant la limite de vitesse de 15 km/h pour toutes les ruelles en direction nord-sud soit produite ;
 - que l'installation de ces enseignes soit réalisée si la disponibilité budgétaire le permet.
- c) Demande relative à l'installation d'un mini-radar sur la partie de l'avenue Bloomfield comprise entre les avenues Laurier et Fairmount
- Les membres du Comité recommandent l'installation d'un mini-radar en direction nord sur le côté est de l'avenue Bloomfield comprise entre les avenues Laurier et Fairmount.
- d) Demande relative à l'installation de supports à vélos sur l'avenue Atlantic et dans le futur stationnement hors rue de l'avenue Durocher
- Les membres du Comité recommandent :
 - qu'un support à vélos de 7 places soit installé sur le terrain appartenant à l'Arrondissement situé sur le côté sud de l'avenue Atlantic à l'ouest de la ruelle ;
 - que des supports à vélos soient ajoutés dans le stationnement hors-rue situé sur le côté ouest de l'avenue Durocher dans la projection imaginaire de la rue Beaubien.

- e) Demande relative à la possibilité d'émettre une vignette du secteur numéro 4 aux résidents de la partie du chemin de la Côte-Sainte-Catherine comprise entre l'avenue Dunlop et la limite ouest de l'Arrondissement
- Les membres du Comité recommandent :
 - que la réglementation soit modifiée à l'effet de permettre l'émission de vignettes pour les véhicules des résidences, riveraines à ce secteur numéro 4, sises sur les deux côtés de la partie du chemin de la Côte-Sainte-Catherine comprise entre l'avenue Dunlop et la limite ouest de l'Arrondissement où l'on retrouve des zones d'arrêt interdit ;
 - que la modification règlementaire soit présentée au Conseil d'Arrondissement.
- f) Demande relative au stationnement sur le boulevard Mont-Royal
- Les membres du Comité recommandent :
 - que des observations relatives à la disponibilité des espaces de stationnement sur rue soient réalisées pendant une semaine par le service de la Sécurité publique ;
 - que ce point soit revu lorsque ces observations seront disponibles.
- g) Demande d'un restaurateur relative à l'implantation d'un service de stationnement avec valet sur l'avenue Bernard
- Les membres du Comité ne recommandent pas l'instauration d'un service de valet puisqu'ils ne veulent pas créer de précédent relativement à l'utilisation des espaces de stationnement.

3. Points d'information

- a) Liste des avenues où la réfection de la chaussée est prévue pour l'année 2015
- Les membres du Comité mentionnent que la liste des avenues n'est pas définie et que, dès qu'elle le sera, elle sera déposée à une prochaine réunion du Comité.
- b) Demande relative à l'utilisation temporaire d'un terrain vacant sur l'avenue Durocher - secteur Atlantic pour permettre le stationnement pendant la durée des travaux de la nouvelle rue
- Les membres du Comité mentionnent :
 - que les travaux, qui enlèvent une quinzaine d'espaces de stationnement, se termineront à la mi-novembre ;
 - que l'entrepreneur sera avisé d'informer les ouvriers de ne pas se stationner dans la rue mais bien à l'intérieur du chantier ;
 - qu'une demande auprès de la Ville centre a été produite afin de déterminer les aménagements nécessaires pour permettre temporairement le stationnement dans le terrain vacant situé sur le côté ouest de l'avenue Durocher près de l'avenue Atlantic.
- c) Réglementation relative à la durée de temps et à la tarification des espaces munis de bornes pour la recharge de véhicules électriques
- Les membres du Comité recommandent que ce point soit revu à une prochaine réunion lorsqu'il sera plus étoffé.

La réunion prend fin à 11h45.

La prochaine réunion est prévue le 23 septembre 2014 à 9h30.